

Bonne nouvelle, on n'est pas (encore) obligé de produire ce qu'on ne veut pas produire!

Author : Riposte Catholique

Categories : [Relations avec les Etats](#)

Date : 20 mars 2010

Je découvre sur le [blog de Jeanne Smits](#) le dénouement heureux de l'in vraisemblable affaire qui avait opposé l'entreprise Konavo à l'association Gay Sport, la première ayant refusé de produire des serviettes éponges signalant un tournoi de sport gay (j'ignorais que cela existait!). Et, surtout, l'entreprise avait courageusement déclaré que ses convictions chrétiennes étaient la cause de ce refus. Naturellement, plainte pour discrimination devant la "commission du traitement égal" (qui a l'air d'être l'équivalent de la Halde aux Pays-Bas). Laquelle a heureusement conclu qu'une entreprise n'était pas forcée de produire des biens qu'elle ne souhaitait pas produire! Dans quel monde vit-on pour qu'il faille demander à la justice de trancher de telles questions absurdes?